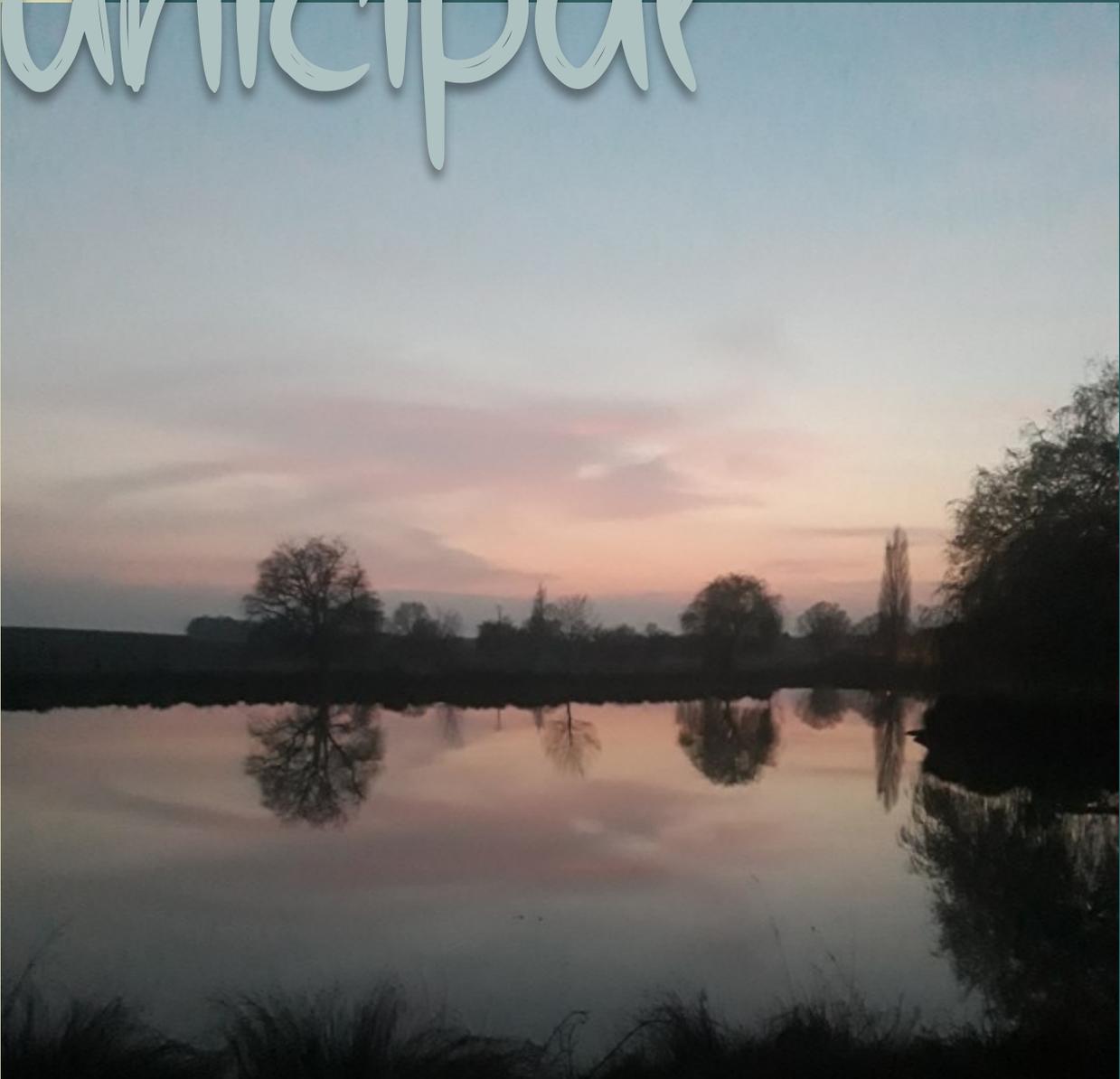


Bulletin municipal

Janvier 2022

Édition 2022, n° 12



Varennes



Mesdames, Messieurs

Bonjour à toutes et à tous,

Au nom du conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Comme l'année dernière, nous ne pouvons pas nous retrouver pour les traditionnels vœux du maire et de l'équipe municipale. Néanmoins, je souhaite, à toutes et tous, bonheur, santé, confiance, espoir et optimisme retrouvés.

Même si cette année encore le virus continue à nous imposer son tempo et son flot ininterrompu d'informations et de contre informations. Je formule le vœu que 2022 permette de l'éradiquer.

Cette période inédite s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à plus d'humilité et de respect dans toutes les dimensions de notre société, écologique, sociale et démocratique.

Pour cela, l'intérêt du collectif passe par un engagement responsable et personnel. Alors si nous voulons nous donner une chance de reprendre enfin une vie « normale », faisons l'effort de nous vacciner, continuons à appliquer les gestes barrières et gardons le sourire malgré tout.

La vie continue, je veux remercier les élus qui m'accompagnent pour leur énergie, leurs propositions, leurs sérieux, nous poursuivons au quotidien nos efforts au service de la commune.

Les commissions communales étudient avec beaucoup de discernement les projets éventuels et leurs financements en optimisant toujours la recherche des aides qui peuvent être accordées.

Pour ma part, je reste particulièrement attentif pour que notre tissu rural demeure bien présent dans les décisions prises et que l'écart entre notre volonté et les moyens dont nous disposons ne se creuse pas.

Je remercie les président(e)s des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour maintenir, autant que faire se peut, notre vie locale. A l'image de



la Paëlla de septembre, un moment de convivialité et de fraternité bien nécessaire dans cette période de morosité ambiante.

Je remercie les enseignantes de notre école, pour le savoir qu'elles transmettent à nos enfants dans un contexte parfois chaotique. Notre école est fondamentale pour donner des clefs de connaissances, de réussites, de liberté.

Je n'oublie pas nos agents communaux, Charlotte et Éric, pour tout leur travail et leur engagement sans faille.

Un mot, enfin, pour tous ceux qui sont en première ligne depuis le début de l'épidémie. Ne les oublions pas, ils étaient sur le front dès le début de l'année 2020, ils le sont encore aujourd'hui. Pour eux, un formidable merci.

Cela me conduit à conclure sur des vœux plus personnels : Santé conservée ou retrouvée ; Sérénité avec un sens avéré des valeurs républicaines ; pour ne pas se disperser en oubliant l'essentiel.

Souhaitons-nous, malgré les difficultés, l'esprit de rassemblement, de tolérance et de solidarité.

Au plaisir de vous retrouver rapidement pour davantage de moments partagés...

Très bonne année à tous !

M. Dugrain

Bulletin Municipal
Varennes

n° 12 - Janvier 2022

Directeur de publication
Michel DUGRAIN

Comité de rédaction
Conseillers municipaux
Maquette - Photos
Mairie de Varennes

Impression
Imagidée - Loches

Merci à tous,

SOMMAIRE

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 2

Votre équipe municipale 3

La Vie Citoyenne

La nouvelle carte nationale 4

Élections à venir 5

La Vie Communale

Travaux 2021 6

2021, en chiffres 7

4ème étape, Aménagement et
embellissement du Bourg 8

Se souvenir

de Cimetière... *épisode 7* 9

...en Mémoires *Varenes 1900* 10-11

La Vie Scolaire

L'école de Varenes 12-14

Le SIS 15

La Vie Associative

Varenes Générations 16-17

Le Comité des Fêtes / l'APE des
5 Villages / Le Sy de Chasse 18-19

Environnement & Biodiversité

Aménagement de l'Estrigueil 19

Dans l'eau de la Claire Fontaine 20

Lutte collective 21

« aux herbes citoyens » 22-23

Renseignements utiles 24



Votre équipe municipale



Jean-Jacques GABILLET
1er Adjoint



Evelyne MICHELET



Jean-Claude DECHARNIA



Nathalie GAUTHIER



Julien DIACRE



Stéphanie SAINTAGNE
2nde Adjointe



Julien JOUBERT



Marie-Christine
MOUSSION



Jérôme SAINTAGNE



Nadine COLOMBAIN

La nouvelle carte d'identité

Publié le 02 août 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Crédits : © Ministère de l'Intérieur

À la suite d'un déploiement progressif, **la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021.**

Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique.

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Service-Public.fr vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Fiche :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Rappel :
La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport

se font en Mairie équipée d'une station de recueil.
La Mairie de Loches vous accueille sur rendez-vous.

Afin de connaître la liste des documents nécessaires et fixer une date de rendez-vous, il est indispensable de prendre contact avec l'accueil de la mairie : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h45, au **02 47 91 19 50**.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés :
<http://passeport.ants.gouv.fr>

Conservez le numéro de demande que vous présenterez à la mairie. Vous serez averti par SMS de la disponibilité de votre titre ; vous rapporterez, sauf en cas de perte ou de vol, l'ancien titre que vous remettrez lorsque vous prendrez possession du nouveau.

<https://www.ville-loches.fr/>

La JDC

Journée Défense et Citoyenneté



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, filles et garçons, ont l'**obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.**

Rendez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité, du Livret de famille et d'un justificatif de domicile

Le Centre du Service National d'Angers change de nom et devient le **Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ)**

Contact : csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr

☎ 09 70 84 51 51

(Serveur vocal - appel non surtaxé)



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

L'appli majdc.fr, c'est par ici



La Vie citoyenne

Élections en 2022

Présidentielle

1er tour : 10 avril 2022

2nd tour : 24 avril 2022

Législatives (Députés)

1er tour : 12 juin 2022

2nd tour : 19 juin 2022

S'inscrire sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **2 mars 2022** pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au **6 mai 2022**.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. *Service-Public.fr* vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022 !

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote (Service en ligne)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Voter par procuration

Votre procuration en 4 étapes

- 1 Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier
- 2 Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, munie de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité
- 3 Recevez la confirmation de votre procuration par courrier
- 4 Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



Correction acoustique dans la cantine de Varennes



Création d'un mur de séparation dans la bibliothèque de l'école



Candélabre solaire à l'arrêt de bus



Effacement des candélabres au rond-point et installation de diodes dans le giratoire



Patois Tourangeau Qu'est-ce que ?



Réponses aux questions au B.M. n° 11 janvier 2021 :

de la **CARBONADE** : Civet fait avec le foie, le mou et le sang du cochon qu'on vient de tuer

la **CASTAPIANE** : toutes les maladies vénériennes

une **BAUGE** : une meule de paille

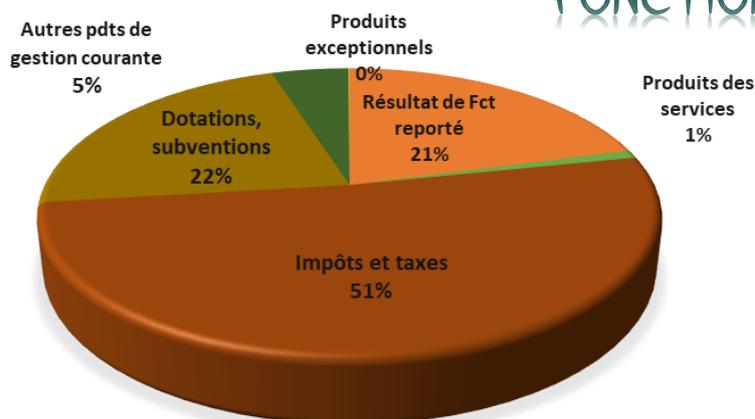
FOURGONER : déplacer ou replacer quelque chose en faisant du bruit

un **COCASSIER** : Marchand d'œufs et de volailles

la **LÉZARDE** : la raie des fesses

2021, en chiffres

FONCTIONNEMENT



DEPENSES

Total de 162 282 €

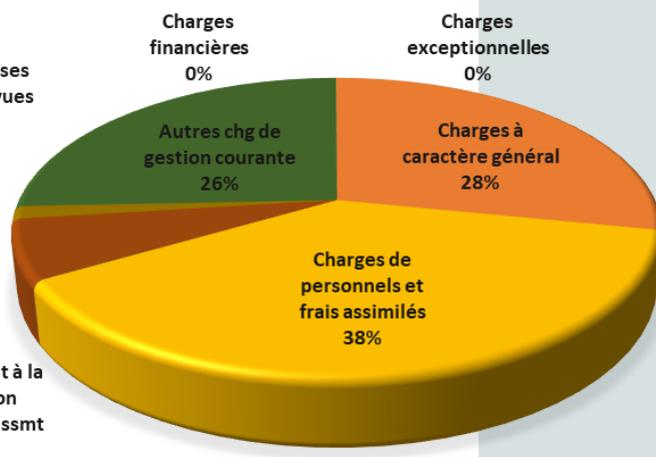
28 %	Charges à caractère général	49 634 €
38 %	Charges de personnel et caisses	67 417 €
26 %	Autres charges de gestion courante	45 085 €
0 %	Charge financière	93 €
7 %	Virement entre sections	11 385 €
1 %	Dépenses imprévues	2 401 €

RECETTES

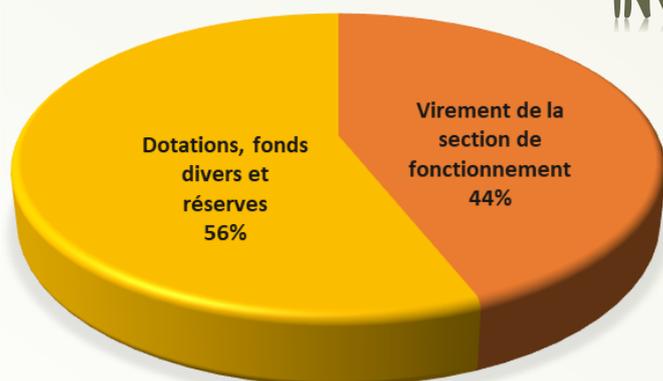
Total de 236 314 €

51 %	Impôts et Taxes	121 346 €
22 %	Dotations et subventions	52 094 €
21 %	Résultat reporté	49 148 €
5 %	Autres produits	11 422 €
1 %	Produits des services	2 144 €

Dépenses imprévues
1%



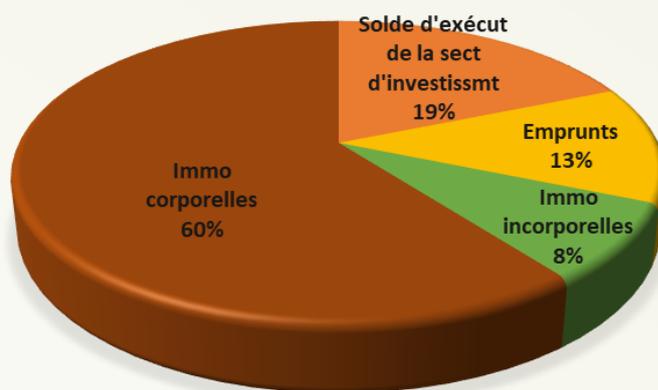
INVESTISSEMENT



DEPENSES

Total de 17 110 €

56 %	FC TVA de 2019	6 683 €
	Excédent	6 697 €
	Taxe d'aménagement	1 103 €
	Caution locative	600 €
44 %	Virement entre sections	11 385 €



8 %	Logiciel métier	1 399 €
13 %	Emprunt	1 619 €
19 %	Solde d'exécution	3 144 €
60 %	180 - Reliures des actes	569 €
	181 - Correction acoustique cantine	1 361 €
	182 - Fenêtres Relais de Varennes	2 625 €
	183 - Effacement EP Rond-point (50%)	4 333 €
	Autolaveuse Vorwerk	750 €
	Acquisition ZH10 La Bonde	500 €
	184 - Diag amiante avt démolition	810 €

4ème étape

Aménagement et Embellissement du Bourg

Cette année 2022, le jardin public devrait encore changer d'allure... après les espaces de stationnement et plantations en 2017, après l'aire de jeux, espace parcours de santé et espace loisirs (pétanques, volley, ping-pong, pique nique) en 2018, les allées en pas japonais en 2020, **l'ancien vestiaire sera cette année démonté et remplacé.**

En effet ce bâtiment se détériore d'année en année (*affaissement de la dalle, murs fissurés et dégradation de la toiture en plaques de fibrociment contenant de l'amiante*) et ne sert plus que pour son côté buvette et toilettes lors des manifestations du village, il va donc être avantageusement remplacé par deux nouvelles structures :

D'une part, un container habillé d'un bardage bois et aménagé en buvette, plus résistant aux intempéries, moins encombrant et modernisant l'espace et d'autre part des toilettes sèches, qui



Projection du projet

Stéphanie SAINTAGNE,
2nde Adjointe

s'inscrivent dans une démarche éco responsable (sans consommation d'eau, sans chauffage ni isolation à prévoir), et présentent également l'avantage d'être placées suffisamment à l'écart de la buvette car sans raccordement au tout à l'égout et sans raccordement sur les arrivées d'eau.

Des demandes de subventions pour ce projet ont été déposées auprès des services de la **Préfecture d'Indre-et-Loire (DETR et DSIL)** et du **Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (FDSR)** afin que le financement reste proportionné aux capacités de la commune tout en gardant comme objectif de proposer à tous, au cœur du village, un lieu convivial, pratique et vecteur d'échanges.



(Photos : Mairie de Varennes)

Montant global estimatif :

57 420,25 € HT

Montant des subventions apportées par les personnes publiques :

État, DETR 20 %

État, DSIL 10 %

Conseil Départemental, FDSR 34 %

L'engazonnement, vaille que vaille, se poursuit dans les allées principales et les allées de service, compte-tenu de la législation en cours.

Des panneaux informatifs ont été mis en place en fin d'été, à l'attention des Varennais et de tous les concessionnaires et ayants-droits résidents hors commune.

Face aux manques, du gazon a été resemé en novembre 2021. Les plantes et arbustes indésirables à système racinaires profonds vont être éradiqués manuellement en début d'année*.

Après délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2021, un nouveau règlement intérieur a été adopté, précisant un certain nombre de points. Entrée en application au 1er janvier 2022, qui annule et remplace le règlement du 17 décembre 2019. Ce règlement est tenu à disposition en Mairie et affiché en vitrine à l'entrée principale du Cimetière.

** Concessionnaires et ayants-droits, nous ne serions trop vous inviter à faire de même dans l'espace concédé.*



Monument aux Morts

La plaque commémorative 14/18, malgré sa réfection en juin 2021, est à nouveau quasi illisible. Elle va nécessiter une nouvelle réfection.

A ce titre, nous allons solliciter le Souvenir Français.

N.B. : Afin d'améliorer notre cimetière, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous pour nous faire part directement de vos remarques et suggestions.

(Photos : Mairie de Varennes)



Julien DIACRE et
Jean-Claude DECHARNIA

VARENNES 1900 par la carte postale

Après 1830/1832 (BM n° 11 de janvier 2021) et la délimitation encore actuelle de la commune de Varennes, un grand bond en avant nous propulse dans les années 1900, en plein cœur du bourg.

Varennes à la Belle Époque compte 380 habitants, dont les trois quart habitent dans les hameaux (Notamment, Le Châtelier : 29 hab., Le Bas Village : 23hab., La Béchetière : 20 hab., Le Château et dépendances : 68 hab., La Houssière : 12 hab., La Rocherie : 12hab. et 95 hab. dans le Bourg).

Pour mémoire, 349 hab. en 1800, 613 hab. en 1850, 380 hab. en 1900, 320 hab. en 1940, 215 hab. en 2000 et 245 hab. en 2022.

7 cartes postales remarquables ci-contre restituent ce que pouvait être le Bourg de Varennes dans les années 1900.

Nous ne saurions trop vous inciter à effectuer ce parcours initiatique : pour les Varennais de souche afin de redécouvrir, pour les nouveaux arrivants dont la moitié habite Varennes depuis moins de 20 ans, de découvrir leur commune au début du siècle dernier.

Bon voyage dans le temps...



Entrée du Bourg (1912)



La Mairie—Place de l'Église (1908)



École communale (1917)



Bureau de Poste (1912)



Place de l'Église (1923)



La Gare (1912)



La Gare (1912)

Selon les cartophiles experts, comme NEUDIN ou FILDIER, le nombre de cartes postales différentes éditées au début du siècle dernier, pour une commune de 300 à 400 habitants, serait de l'ordre de 30.

Nous n'en avons découvert que la moitié (y compris le Château, les ruines et la Housière) aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire, via leur site internet, via delcampe.net et grâce aux collections privées.

Les recherches sont en cours et merci à celles et ceux qui pourront nous aider, en particulier sur l'éditeur TORTISSIER et le photographe, inconnu.

Contact en Mairie ou au 06 30 02 81 57.

Il est à noter que l'éditeur de ces cartes était en général un épicier de village et qu'il devait sans doute indiquer à sa clientèle le jour de passage du photographe, compte-tenu du nombre de personnes (adultes et enfants) « endimanchés » figurant que les cartes postales.

Merci à Marie-Christine, Yvonne et Miguel pour leur précieux concours

Jean-Claude DECHARNIA

Patois Tourangeau

Qu'est-ce que ?



Répond aux questions suivante :

Une VEILLOCHE :

COTILLER :

Un GALVAUDEUX de BATTEUSE :

BAVASSER :

Une BIAUDE :

Un ARSOUILLE :

Réponses dans le prochain bulletin ;)

Cette année la classe de CM1 et CM2 de Varennes a bénéficié de 4 interventions sur les cours d'eau.

Adrien, animateur, a accompagné la classe autour de l'Estrigueuil.

Ces 4 interventions, en promenade, en classe se sont clôturées avec la plantation d'arbres et d'arbustes à Ciran en octobre dernier en compagnie et à distance de l'école de Bournan.

Merci à Jean-Paul, maire de la commune de Ciran, pour nous avoir accueillis l'après-midi dans la salle des fêtes pour notre pique-nique car il faisait beau mais frais ...



Récit de la journée près de la rivière

Hier matin, après la dictée, Adrien arrivait. Il nous expliquait son métier puis il nous donna une feuille sur laquelle on devait dessiner une rivière, écrire le nom de la rivière qui coule près de l'école et écrire le mot qui vient à l'esprit lorsqu'on entend le mot « rivière ».

Après nous sommes descendus au lavoir du jardin public. Adrien nous a expliqué ce que c'était qu'une source, un amont, un aval, ce que c'était que la rive droite, la rive gauche, l'affluent et le confluent.

Ensuite, on a suivi la rivière et lorsque nous nous sommes arrêtés, il y avait la rivière à droite et l'étang à gauche.

Nous avons fait une activité : on se classait par groupe de deux et il y en avait un qui dessinait et l'autre qui décrivait. Le dessinateur ne voyait pas la rivière. Moi je décrivais.

Après nous avons fait une activité de bricolage. Le but était de fabriquer un bateau avec des branches, des feuilles et un peu de ficelle. On était classé par groupe de cinq et dans mon groupe on avait décidé de surnommer notre bateau « le Titanic ». Le but était, dès que nous lançions les bateaux sur la rivière, les bateaux flottaient. Tous les bateaux ont flotté et c'est moi qui ai eu l'honneur de jeter notre bateau.

A midi, nous avons pique-niqué puis nous avons fait une grosse récré.

Cet après-midi là, nous avons pêché de petites bêtes et nous avons attrapé des papillons, libellules et une sauterelle.

Puis à la fin de l'après-midi, nous avons étudié les petites bêtes que nous avons attrapé.

Louis Verneuille 21 oct 2021



L'école au temps du Covid ...

*Karine Dugrain
Directrice*

Pour les 39 élèves de l'école, les temps sont durs, les enseignantes s'adaptent avec les enfants aux différents protocoles : **avec** les masques, **sans** les masques, **avec** à l'intérieur, **sans** à l'extérieur puis **avec** à l'extérieur et en plus à l'intérieur. **On lave** les mains, on les **sèche** bien puis on les **relave** et on les **sèche** de nouveau et ça continue chaque jour...
On ouvre les portes-fenêtres puis on les **ferme**, les élèves n'aiment pas les courants d'air et oublient que c'est pour chasser la Covid ...
 Nouveau protocole chaque semaine, voir du jour au lendemain : tester les enfants à J+0, à J+2 à J+4 et ce n'est pas préparatoire aux Jeux de 2024, nous n'aurons pas de podiums ...
 Où sont les attestations pour avoir des auto-tests ?
 On les réclame à grands cris surtout les parents qui

courent à la pharmacie et ne savent plus que faire avec les petits, gastro d'hiver, rhumes, gorge qui gratte et s'en passe... elles ne sont pas arrivées et là que faire ? On invente, on innove, on se casse la tête pour trouver des solutions et on fatigue nous aussi ...

Nous vivons une balse démente au gré d'un minuscule virus qui nous entraîne dans une folle danse macabre comme celle que j'ai montré aux CM au temps de la Grande Peste (de grâce sans les famines) qui décima à la fin du Moyen-Âge vers 1350, plus de 25 millions d'européens, nous en sommes heureusement loin ...

Alors dansons nous aussi, en attendant la fin de cette grande crise qui met à mal notre patience, notre santé et nos amitiés ...

La litanie des écoliers

Saint Odilon
faites de la conjugaison!

Saint Ryosen
soyez zen.

Sainte Claire
que la vie soit claire!

Saint Siméon
aimez les poissons.

Sainte Cloé
faites à manger!

Sainte Clémentine
faites une mine.

Saint Benjamin
regardez sa main!

Sainte Aubane
aimez la banane.

Saint Timothée
faites du français.

Louis Diacre.

La litanie des bouchers

Sainte-Marie,
Qu'elle marche bien notre boucherie !

Sainte-Amande,
Cuisez la bonne viande !

Sainte-Ginette,
Fabriquez de la rilette.

Sainte-Chloé,
Fabriquez nous plus de pâté.

Saint Narcisse,
Mangez plus de saucisses

Saint Simon,
Faites moi voir du saucisson.

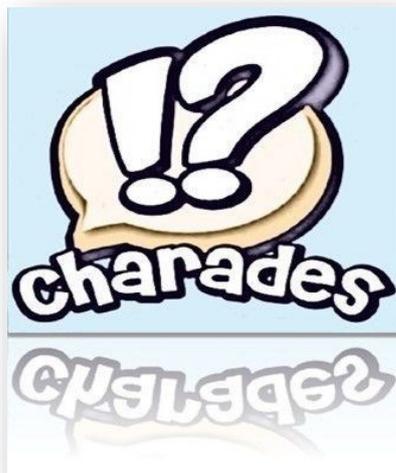
Saint Martin,
Cuisinez nos boudins.

Saint Roger,
Claquez des doigts et faites apparaître du poulet.

Sainte Aurore,
Mangez du porc.

Louis Verneuille

Vendredi 1 er Octobre 2021



Réponses : 1 Obélix 2 Léonidas 3 Lancelin 4 champion 5 le crocodile

1 Mon premier est un liquide.
Mon deuxième est la deuxième lettre de l'alphabet
Mon troisième est la dernière syllabe de Félix
Mon tout est un personnage de B.D.

Romane CM1

2 Mon premier est une boisson douce
Mon deuxième fait tenir les maisons
Mon troisième est le mot RIEN sans le R
Mon tout est un petit singe

Zayneb CM2

3 Mon premier est un animal de la savane
Mon deuxième sert à prendre de l'eau
Mon tout est le petit de la lionne

Ethan CM1

4 Mon premier est dans la campagne
Mon deuxième est dans le jeu d'échecs
Mon tout est le gagnant dans un jeu

Ethan CM1

5 Qu'est ce qui est vert et féroce, vit dans les marécages et qui est carnivore ??

Timothée CM1



Recette du

kit gourmand pour chocolat chaud

réalisée en classe avant les vacances de Noël.

Réalisée par les
élèves de la classe
de CE1-CE2

Liste des ingrédients :

- du sucre roux
- du sucre blanc
- du cacao non sucré
- des pépites de chocolat
- des mini-chamallow

Liste des ustensiles :

- un bocal
- des cuillères à soupe
- des bols
- du papier de soie
- du ruban



Recette :

- 1) Disposer chaque ingrédient dans des bols individuels
- 2) Dans le bocal, mettre 1 grosse cuillère à soupe de cacao non sucré
- 3) Ajouter 1 cuillère à soupe de sucre roux, étaler
- 4) Ajouter 1 cuillère à soupe de sucre blanc, étaler
- 5) Mettre ensuite une cuillère à soupe de pépites de chocolat
- 6) Et enfin, mettre 1 cuillère à soupe de mini-chamallow
- 7) Refermer le bocal
- 8) Pour décorer le couvercle, l'enrouler de papier de soie
- 9) Attacher avec un ruban.

Bonne dégustation !

Bonne année 2022 !



L'année 2021 au Syndicat Scolaire

Garderie

La garderie a déménagé d'Eves-Le-Moutier à Vou.

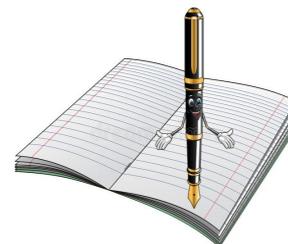
Après avoir été hébergée quelques mois dans l'ancien presbytère de Vou, la garderie peut, depuis la rentrée scolaire de septembre, accueillir les enfants dans l'**ancienne école de Vou**, à l'entrée du village, route de Mouzay.

Les enfants sont pris en charge par Mélanie, aidée de James ponctuellement, avant et après la classe, les

lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h à 9h et de 16h25 à 19h.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants vous pouvez vous adresser directement à la garderie (tél. 07 84 02 01 23) ou au Syndicat scolaire. Les inscriptions sont à valider au plus tard le vendredi soir pour la semaine suivante.

Le SIS étudie la possibilité de proposer dans le courant de l'année l'inscription en ligne, via un site internet.



Restauration

La commission **restauration**, composée de 5 délégués (un par commune), a travaillé, en collaboration avec les cantinières pour la mise en place de la **loi Egalim** qui encourage les cantines à mettre à leurs menus plus de produits frais, locaux, bio, labellisés, afin **d'atteindre un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.**

La Communauté de Communes apporte également son aide sur la mise en place de circuits alimentaires les plus courts possibles entre producteurs et consommateurs.



Un groupe de parents bénévoles a également rejoint ce projet, en proposant son aide pour l'établissement des menus et l'approvisionnement.

Cantine

Pour la **cantine**, le SIS met en place la **tarification progressive** en fonction du quotient familial. Ce dispositif tarifaire, soutenu par une subvention gouvernementale, est valable pour une durée maximale de 3 ans. **Il sera appliqué du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.**

Au-delà de ces 3 ans, le dispositif sera révisé et la tarification recalculée.

La grille tarifaire votée en Comité Syndical est la suivante :

Tranche	Quotient familial	Tarif
T1	0 - 600	0,80 €
T2	601 - 1500	1,00 €
T3	1501 et +	3,50 €

Travaux

En ce qui concerne les **écoles**, des travaux et des **investissements** ont été réalisés pendant l'été.

La commune de Mouzay a fait de gros travaux de rénovation de la salle de classe des PS-MS, changé l'éclairage et les prises électriques de l'ensemble de l'école. Le SIS a accompagné ces améliorations en

équipant la classe des PS-MS de nouvelles étagères, la classe des GS-CP de tables et chaises ergonomiques et acheté six ordinateurs portables.

Grâce à la commune de Varennes, la cantine bénéficie d'une insonorisation, d'un plus grand un plan de travail et la peinture a été refaite. Le SIS a équipé l'école de quinze ordinateurs neufs.

Le SIS

Pour joindre le **Syndicat Intercommunal Scolaire** ☎ 02 47 92 39 76
situé au 1er étage de la mairie de Mouzay,
ouvert lundi, mercredi de 8h30 à 12h et jeudi de 8h30 à 11h30.
En dehors des heures d'ouverture vous pouvez laisser un message ou mieux nous contacter par email sis.mouzay@orange.fr

La vie associative

Varennes Générations

Tout ce qui crée du lien est Notre

Édito n° 8 - Janvier 2022

édito

Après Δ (Delta), **O** (Omicron) !!!

Ô virus et variants, ça suffit ! Ô, épidémiologistes, virologues, infectiologues, « tartempiologues », assez !

Mettez-vous d'accord et retournez plutôt à vos recherches, qu'à saturer le petit écran !

Ô, complotistes, défaitistes, « fake news-istes », allez vous faire voir !

La VIE continue ! Et plus fort que la mort, le pessimisme ambiant ou le déclin annoncé, mémoriser nos parcours de vie et notre histoire, récit national ou non, nous aide à VIVRE !

RÉSOLUMENT ! En CITOYENS ! Au pays de RABELAIS !

A Varennes Générations, nous nous y employons à nouveau depuis l'été 2021

(voir ci-dessous et ci-contre)

Bonne année à toutes et à tous,

Continuez à prendre soin de vous,

Fraternellement,

Le Président,

Jean-Claude DECHARNIA

NOUVEAU

L'Assemblée Générale Ordinaire, aura désormais lieu un samedi matin et précédera le Repas de Printemps, et si possible une après-midi Belote et parlotte.

Date et lieu à préciser.



Sorties en Forêt

5 octobre 2021 Preully

21 octobre 2021 Loches

14 novembre 2021 Verneuil

30 novembre 2021 Preully



14 octobre 2021 Varennes

11 novembre 2021 Varennes



2021, Retour sur Mémoire



Repas des Varennais

12 septembre 2021

Jardin public de Varennes



Repas d'Automne

27 octobre 2021

Le Chalet du Steak-loches

(Photos : Mairie de Varennes)



Repas de Noël

15 décembre 2021

Le Saint Mandé Ferrière Larçon

Manifestations
organisées dans le respect
des normes et des
dispositions sanitaires

varenes

Reprise des activités de Varenes générations

J eudi 19 août, 25 membres de l'association Varenes générations se sont réunis autour de Jean-Claude Decharnia, président de l'association et son bureau sous le préau du lavoir communal pour un repas-belote relançant ainsi les activités du club. Jacques Sautonie, chevalier de la Légion d'honneur, président d'honneur de l'association et doyen de Varenes, était également présent.



À la question « Quel est votre attrait pour cette association ? », les membres du club répondent : « Le plaisir de se retrouver et de passer du bon temps. » Par exemple, Jacky et Claudette président-qu'ils apprécient la variété des activités. Huguette préfère les parties de belote, Roger aime « un bon repas et un bon jeu de cartes » et sa voisine de table, aussi prénommée Huguette, est ravie des repas et des sorties.

Varenes génération a repris ses activités jeudi 19 août.

promener en forêt de Loches, Preuilly-sur-Claise ou Verneuil. Il y aura des sorties avec les élèves de l'école communale à la réserve zoologique de la Haute-Touche, à l'étang du Louroux ou encore à Maillé avec l'association des Anciens combattants de Mouzay et Varenes. Le club se déplacera à l'espace Malraux à Joué-lès-

Tours pour assister au spectacle Les pépites de l'Amérique du Sud prévu à la mi-octobre par la branche départementale de Générations mouvement dont fait partie le club varennais. Le même mois, devrait avoir lieu le repas d'automne. En décembre, l'association prévoit un marché et un repas pour célébrer Noël.

NR 26/08/2021

Repas d'été et goûter 19 août 2021



« Jeunes-vieux
Vieux-jeunes »

Impliquez-vous
dans la vie de votre commune

Rejoignez-nous

au 06 30 02 81 57

ou Rejoignez une autre
association Varennaise

VIVEZ et FAITES VIVRE

VARENNES



2nd semestre

AOÛT

Repas d'été et goûter en plein air
Jardin public de Varenes

SEPTEMBRE

Repas des Varennais (+ de 65 ans et autres)
avec Commune et Comité des Fêtes - Jardin public

OCTOBRE (date et lieu à préciser)

Repas d'Automne Sortie avec l'école
Étang du Louroux ou Forêt de Preuilly

OCTOBRE / NOVEMBRE

Balades d'Automne (Châtaignes / Champignons)
en Forêt de Preuilly / Loches / Verneuil

DÉCEMBRE (date et lieu à préciser)

Repas de Noël Marché de Noël
avec l'école et les associations du village ?

* sauf si nouvelles contraintes et restrictions administratives et sanitaires.

Projets * 2022

1er semestre

de MARS à JUIN (dates à préciser)

Balades de Printemps
(Fleurs / Champignons)
en Forêt de Preuilly / Loches / Verneuil

MARS ou AVRIL (date et lieu à préciser)

Assemblée Générale
Repas de Printemps

JUIN

Sortie avec l'école
Réserve animalière de la Haute Touche à
Obterre

Stationnement Varenes

les mercredis des semaines impaires, de 10h à 11h

Place de la Mairie

ÉPICERIE AMBULANTE

HERVÉ MARCHAND
06 71 16 58 24
2, RUE PASTEUR - 37160 ABILLY

✉ marchandherve0638@orange.fr
f HervePtiteEpicerie

Ma D'tite
épicerie
et Vous



Le Comité des Fêtes



PAËLLA du 12 septembre 2021

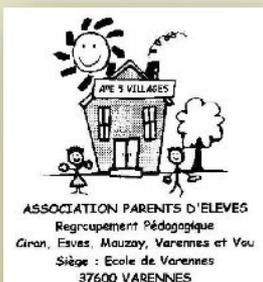


**Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse
année 2022 !**



L'APE des 5 Villages

Ciran, Vou, Esves-le-Moutier, Varennes, Vou



Présidente :

Evelyne MICHELET

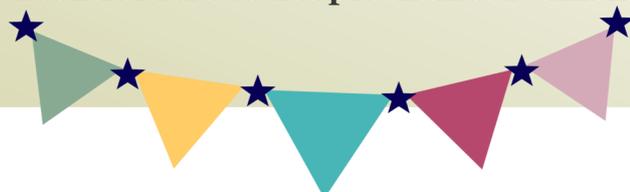
Vice-présidente :

Jeanne-Marie DIACRE

L'association des Parents d'élèves des 5 Villages continue avec les mêmes objectifs en tête. Notre but est de voir d'épanouir nos enfants au sein du RPI, tout en instaurant un lien entre les enseignants, les communes et les familles. Cela passe par l'information, l'écoute et les échanges afin d'obtenir une collaboration adéquate. Grâce à nos actions, nous soutenons financièrement les écoles du RPI dans leurs projets d'écoles et dans l'acquisition de matériel.

N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer lors de nos prochaines réunions.

Contact : ape5villages37@gmail.com



Aménagement de l'Estrigueil

Année après année, l'aménagement et le reméandrage de l'Estrigueil se poursuivent.

Commencés en 2018, ils se sont poursuivis en 2020 / 2021 avec le tronçon compris entre le pont de la RD 96 (route d'Esves-le-Moutier) et la prise d'eau de l'étang (environ 410 mètres)



(Photo : Mairie de Varennes)

Les travaux réalisés entre le 19 et le 28 avril 2021 ont ainsi permis de recalibrer le lit de l'Estrigueil par la création de banquettes, fosses et radiers et l'apport de 20 m³ de pierres et de graviers. Cette rectification du profil des berges avec recharge granulométrique vont ainsi favoriser le développement de la vie aquatique et améliorer l'écosystème.

La suppression du barrage déversoir fin septembre 2020 et la nouvelle prise d'eau permettent l'alimentation de l'étang s'étant avérée insuffisante (tuyau diamètre 100), nous en avons exigé une nouvelle (tuyau diamètre 150) qui maintient désormais l'étang à son étiage actuel. Nous allons proposer « dans la foulée » un vaste projet de protection et d'aménagement de l'Estrigueil amont, de ses sources et de ses zones humides.

Commission « Milieux Aquatiques »



Pour mémoire, nous rappelons que ces travaux ont été entièrement financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Jean-Claude DECHARNIA
Délégué « Rivières et ENS »

Le syndicat de chasse

Le bureau :

Président : Jean-Michel POITEVIN

Vice-président : Michel BIDAULT

Trésorier : Thierry BLOND

Secrétaire : Fabien BIDAULT

Le Syndicat prévoit, si les mesures sanitaires et l'état du terrain communal le permettent, l'organisation de son concours de boules sur invitation courant juin 2022.

Pour tous renseignements (piégeage, etc) s'adresser à **Jean-Michel POITEVIN au 06 32 42 20 39.**

Le Président



Dans l'eau de la Claire Fontaine...

Il s'agit bien entendu de la **Fontaine des Ruines de l'ancien village de Saint Senoch**, par ailleurs source principale de l'Estrigueil.

L'eau en est toujours aussi claire MAIS un Brassens écolo a jugé bon, compte-tenu de ce qui suit, de modifier le texte du dernier couplet :

« *Le jeu ne plu plus à l'ingénue
Et à la Fontaine désormais
N'alla plus s'y baigner toute nue
Atrazine l'avait polluée* »

En effet, les résultats de la dernière analyse connue (et sans doute la première réalisée !) suite à notre demande commune avec le service Pollutions Diffuses de la Commission Aquatique de la CCLST, nous conforte dans notre action constante (voir BM 2020 et 2021) de protection et d'entretien des sources et du bassin amont de l'Estrigueil, fort malmenés depuis le remembrement des années 1975/1980.

L'analyse réalisée début octobre 2021 par le laboratoire INOVALYS de Tours, sur **450 micropolluants**, dans un échantillon d'eau prélevé le 28 septembre à la Fontaine des Ruines de l'ancien village de Saint Senoch, nous révèle que cette eau serait impropre à notre consommation.

On y relève en effet, **0,14 µg/l d'atrazine*** **déisopropyldéséthyl** et **0,12 µg/l d'atrazine déséthyl**. Valeurs largement supérieures à celles constatées par prélèvement dans l'Esves avec respectivement 0,09 et 0,08 µg/l.

Comparativement, l'eau que nous buvons (forage au cénonanien « Les Foulons » à Ligueil et source au turonien « Fonteny » à Paulmy) n'en contient pas (réf ARS 37 années 2019/2020/2021)



* L'atrazine a été introduite en France dans les années 1960. Elle était simple d'utilisation, peu coûteuse, utilisée principalement comme herbicide dés herbant du maïs (selon une enquête de France et Avenir, en 2001, près de 80 % des champs de maïs étaient traités à l'atrazine), d'où sa large diffusion et par conséquent son importante rémanence encore actuelle dans les sols, les sources et les rivières. L'atrazine a été interdite d'utilisation dans l'Union Européenne et en France en 2003.

Les autres micropolluants, y compris le glyphosate, analysés sont pour l'essentiel dans les normes.

Merci à Guillaume pour son précieux concours

Lutte collective contre les Rongeurs Aquatiques Exotiques Envahissants



Ragondin capturé à l'aide d'un cage-pièce
(Photo : FREDON CVL)



Rat musqué (Photo : istockphoto.com)

Sur proposition de la Commission « Gestion des Milieux aquatiques », la CCLST a décidé d'adhérer pour 2022 sur l'ensemble des 67 communes composant son territoire, à la Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)

Avec l'appui de l'association des piégeurs d'Indre-et-Loire, la FREDON coordonne notamment les actions de surveillance, prévention et lutte collective contre les rongeurs aquatiques exotiques envahissants.

La FREDON s'engage également à réaliser des opérations de communications et de sensibilisations auprès des collectivités et des acteurs de la lutte collective et à animer le réseau de piégeurs agréés et d'en former de nouveaux en lien avec la Fédération des Chasseurs.

Chaque capture d'animal permet au piégeur agréé engagé de bénéficier d'un dédommagement de 2 euros par animal.

Pour ce, chaque piégeur devra remplir deux fois par an une fiche de capture validée par la Mairie concernée et transmise par ladite Mairie à la CCLST, service Gestion des Milieux Aquatiques.

Il est par ailleurs à noter que ces deux rongeurs exotiques n'ont pas de prédateurs naturels sur notre continent, d'où leur prolifération et une nécessité de régulation et destruction.



Pour mémoire, ragondins et rats musqués sont des vecteurs de transmission de la LEP-TOSPIROSE, en particulier la leptospirose ictérohémorragique et la leptospirose grippotyphosique.

Jean-Claude DECHARNIA
Délégué « Rivières et ENS »

aux Herbes citoyens

OBJECTIF ZÉRO PHYTO



Mal herbe = herbe qui traite le mal



POURQUOI CESSER LE DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE EN VILLE ?

La réglementation * interdit l'usage des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour les particuliers ce sera à compter du 1^{er} janvier 2019.

*« Loi Labbé » et loi de transition énergétique pour la croissance verte.



*c'est moi
la star
des
caniveaux !*



LE ZÉRO PHYTO, CELA FAIT SALE !

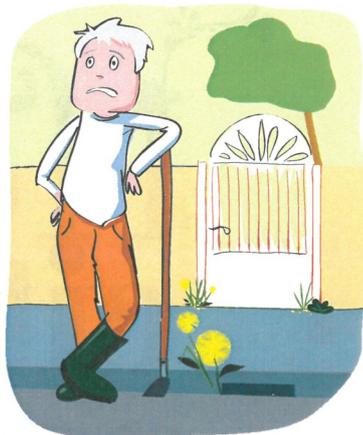
Changeons le regard sur les mauvaises herbes, qui sont synonymes de biodiversité dans nos villes ! Une nouvelle gestion des espaces apparaît où la priorité n'est plus de tout désherber mais de gérer un équilibre entre qualité de l'espace et biodiversité. C'est aussi protéger la santé de tous.



SI MA COMMUNE NE DÉSHERBE PLUS, NOUS ALLONS ÊTRE ENVAHIS PAR LES HERBES FOLLES ET LA VERMINE !



Oui, une certaine biodiversité pourrait apparaître. Cela demande aussi de maîtriser cette végétation, selon les lieux.



FAUT-IL SE REMETTRE À LA BINETTE ?



Les agents vont utiliser des outils et méthodes adaptés selon les secteurs (par exemple : la tonte, le paillage, le balayage...). Ils sont désormais formés pour cela.



Le trottoir est une zone imperméable favorable au transfert des pesticides vers l'eau via les fossés et les caniveaux. Par conséquent, l'utilisation des produits chimiques entraîne un surcoût du traitement de l'eau pour la rendre potable.



Les herbes folles permettent la végétalisation des villes, embellissent nos paysages et améliorent la qualité de vie !



JE PAYE DES IMPÔTS, EST-CE QUE C'EST À MOI DE DÉSHERBER DEVANT CHEZ MOI ?



Oui vous payez des impôts mais le citoyen est aussi acteur de sa commune en fonction de ses capacités. Bien sûr, il ne doit pas utiliser de pesticides !

Conception graphique et illustrations Sandrine Joubert Design

Jardiniers amateurs, vous êtes aussi concernés !



Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour les pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Mairie de Varennes

1 place de la Mairie 37600 VARENNES

☎ 02 47 59 04 32 mairie.de.varennes-37@wanadoo.fr

www.mairie-varennes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et vendredi de 8h à 12h

1er samedi du mois de 8h à 12h

Fermé le mercredi



Pour contacter le Maire
06 89 69 91 00

École de Varennes

13 Grande Rue Roger Petitbon

37600 VARENNES ☎ 02 47 59 48 27

Classes de CE1 / CE2 et de CM1 / CM2

Directrice : Karine DUGRAIN

ASSOCIATIONS

A.P.E. des 5 Villages	Présidente : Evelyne MICHELET	ape5villages37@gmail.com
Comité des Fêtes	Président : Julien JOUBERT	cdfvarennes37@gmail.com
Syndicat de Chasse	Président : Jean-Michel POITEVIN	06 32 42 20 39
Varennes Générations	Président : Jean-Claude DECHARNIA	06 30 02 81 57

Gîtes

Moulin de la Chaussée

07 70 19 23 87

moulindelauchaussee@gmail.com

Assistante Maternelle

CHAUMONT Claire

6 rue de la Pichaudière

02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16



ARTISANS & COMMERÇANTS

AGRIAL Coopérative agricole

1 imp de la Gare 02 47 91 13 63

BIDAULT Michel Électricité Plomberie

1 Le Mazery 02 47 92 33 17

DELFORGES Taxis

02 47 91 57 07

Élevage de chiens

2 La Rocherie 02 47 92 55 41

Le Relais de Varennes

2 rue R. Petitbon 02 47 59 15 39

MORIN Carrières

4 La Rocherie 02 47 92 76 01

NICOLAS SIGNALISATIONS

1 Les Ratelleries 02 47 92 38 39

TOREAU Laurence Service animalier

2 place des Iris 06 80 33 43 39

